



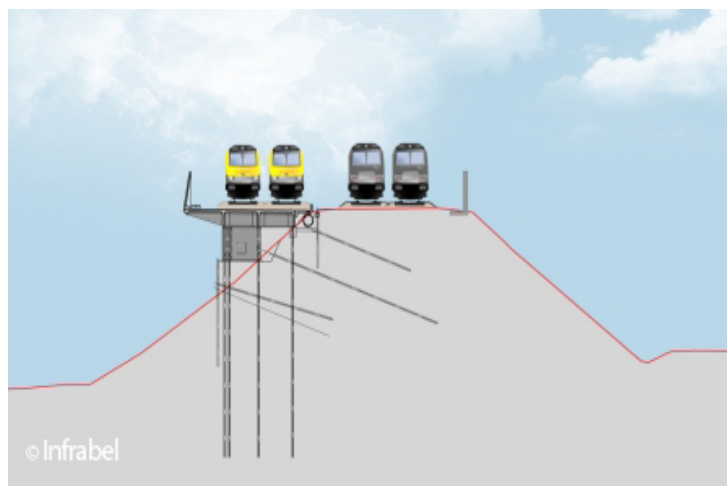
Minimizing expropriations

La conception de l'élargissement vise à minimiser les expropriations en construisant des murs de soutènement spécifiques et des plates-formes ancrées en crête de talus. Ci-dessous, quelques exemples.

Ligne 161 longeant la Forêt de Soignes



Mise à 4 voies sur la Ligne 161 à Ottignies



Murs de soutènement spécifiques à Waterloo

